

Ondes électromagnétiques : l'urgence sanitaire !

L'ARIEM, pour Association pour la recherche internationale sur l'EHS (électrohypersensibilité) et le MCS (multiple chemical sensitivity, également appelé « *chimicosensibilité* » ou « *sensibilité chimique multiple* » et qui est couplée à 25 % des cas d'EHS), a vu le jour en mai 2022. Sous le patronage d'un conseil scientifique international rassemblant des experts de haut niveau, cette association annonce avoir pour ambition de mieux comprendre ces phénomènes qui toucheraient jusqu'à 10 millions de français (environ trois millions pour l'électrohypersensibilité, 10 % pour la chimicosensibilité).

Médecin généraliste spécialisée en médecine chinoise et en homéopathie, Béatrice Milbert est présidente de la fondation suisse IRIM de médecine intégrative travaillant sur les phénomènes d'électro-hypersensibilité. Outre la maladie de Lyme, l'un de ses sujets de prédilection est le SICEM (Syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques) dont elle s'est fait le fer de lance en France dès 1997. Devant la recrudescence des maladies neurodégénératives et des cancers du cerveau, elle dénonce aujourd'hui une maladie de civilisation et rappelle l'urgence d'informer les populations.

▪ **Alternatif Bien-Être : En 2011, vous avez fait partie de l'International collaborative research group travaillant sur le syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques (SICEM) dont vous avez, avec le Professeur Belpomme, démontré l'existence biologique. En 2014 et en 2016, vous avez participé aux colloques organisés par l'Assemblée nationale « Les Maladies Environnementales Émergentes nous alertent ! » et « Pour la reconnaissance de l'Électrosensibilité ». Qu'est-ce que le SICEM et s'agit-il d'un phénomène nouveau ?**

Béatrice Milbert : L'électrohypersensibilité n'est pas un phénomène nouveau. Pour vous donner un aperçu historique, des scientifiques tels que Nikola Tesla (1856-1943)¹ ou encore Georges Lakhovsky (1870-1942)², qui, tous deux, manipulaient quotidiennement des champs électromagnétiques et le courant électrique, ont développé d'importantes pathologies. Les symptômes qu'ils décrivent s'apparentent en tous points à ceux aujourd'hui identifiés dans le SICEM. Néanmoins, la première personne à avoir parlé de sensibilité aux rayonnements électriques est le docteur Jean-Pierre Maschi qui, dès 1960, soit bien avant l'avènement des téléphones portables, publiait *Combat pour une idée : la pollution électromagnétique*. Il y expliquait que la prolifération, dans les pays industrialisés, des appareils électriques, provoquait une lente et progressive électrocution des organismes humains -*electrosmog* ou pollution électromagnétique

– favorisant les maladies dites de civilisation (cancer, affections rhumatismales, cardiaques ou neurologiques).

En 1997, suite à différentes études menées aux États-Unis et dont j'ai eu connaissance, j'ai été la première à me faire le relais de ce concept d'électrohypersensibilité en France. Quelques années plus tard, alors que je commençais à voir arriver les premiers patients atteints de SICEM, nous avons décidé, avec un collègue de scientifiques comprenant notamment la députée européenne Europe Ecologie Les Verts Michèle Rivasi, de créer le CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Électro Magnétiques non ionisants). Les différentes recherches que nous y avons menées nous ont permis de caractériser le SICEM. Les patients qui souffrent de ce syndrome présentent des troubles particulièrement invalidants (que je détaillerai par la suite) causés par leur sensibilité à l'environnement électromagnétique : cet environnement délétère en terme de santé et responsable de cancers du cerveau et de maladies neurodégénératives telles qu'Alzheimer regroupe aussi bien les antennes relais, la wifi et les téléphones portables que nous voyons fleurir aujourd'hui, que le simple courant électrique de 50 Hz apparu au XIX^e siècle. L'homme est donc bel et bien sensible à l'environnement électromagnétique et, cela, dans une proportion qui tend à exploser avec le développement des nouvelles technologies.

▪ **Vous qualifiez l'électrohypersensibilité d'urgence sanitaire. Vous considérez les personnes atteintes de SICEM comme des « sentinelles environnementales » et indiquez que nous sommes, en réalité, devant une maladie de civilisation. Quel pourcentage de la population est à votre avis touché et y a-t-il des catégories de personnes plus particulièrement concernées ?**

Les premières études réalisées sur l'électrohypersensibilité sont intervenues en Allemagne entre 2006 et 2007 : ces travaux estimaient alors que 10 % de la population était atteinte de ce syndrome. Je dirais, quant à moi, que cela va en augmentant et que l'on peut estimer aujourd'hui que 17 % de la population peut être qualifiée de potentiellement

sensible aux rayonnements électromagnétiques. Les enfants sont particulièrement touchés, compte tenu notamment de leur moindre surface corporelle.

De plus en plus d'enfants se plaignent de maux de têtes tandis que certains - comme l'a démontré le Pr Belpomme - développent tout bonnement des pathologies de type Alzheimer ! Il s'agit en général d'enfants dormant avec leur téléphone portable allumé sous l'oreiller, ou qui rechargent leur téléphone sur leur table de chevet. Les femmes enceintes sont également très exposées : en Belgique, les autorités sanitaires leur conseillent d'ailleurs de faire attention à ne pas positionner leurs téléphones portables trop près de leur corps. Malheureusement, la plupart des femmes aujourd'hui utilisent leurs téléphone mobile et ordinateur quotidiennement.

« De plus en plus d'enfants se plaignent de maux de têtes tandis que certains - comme l'a démontré le Pr Belpomme - développent tout bonnement des pathologies de type Alzheimer ! »

▪ **Quelles sont les preuves scientifiques attestant de la nocivité des champs électromagnétiques ? Vous faites partie de l'Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse (ARTAC) présidé par le professeur en cancérologie Dominique Belpomme connu pour ses recherches sur l'électrohypersensibilité. Quel est le résultat de ces recherches ?**

J'ai travaillé avec le professeur Belpomme au sein de l'ARTAC entre 2007 et 2010 et nous avons débuté une recherche sur les patients électrosensibles. Nous avons commencé avec une cohorte de 300 personnes. À l'époque, j'utilisais à mon cabinet différents tests sur mes patients atteints de migraines, pathologie dont les électrosensibles se plaignent souvent : il s'agissait de l'histamine - un médiateur impliqué dans les phénomènes inflammatoires du cerveau -, de l'encéphaloscanner - visant à mesurer la bonne vascularisation du cerveau - et de la CRP ultra-sensible permettant notamment d'évaluer le risque cardio-vasculaire. Ces travaux précurseurs ont intéressé le Pr Belpomme, qui les a repris en y ajoutant d'autres marqueurs. Au fur et à mesure de son avancement, la recherche du Pr Belpomme a pris une nouvelle ampleur jusqu'à atteindre une cohorte de 1500 patients. Ce travail a débouché sur l'énorme étude présentée devant l'Assemblée nationale en février 2016³. L'idée était alors notamment, pour le Parlement, d'évaluer l'impact de l'environnement électromagnétique sur les populations au travail.

J'ai, à cette occasion, fait un discours dans lequel j'ai exposé différents cas cliniques témoignant de la nécessité de mettre en œuvre des mesures de prévention dans les environnements professionnels. Et le 1^{er} janvier 2017, une disposition

« Il existe toujours une certaine forme de déni conduisant encore de nombreux médecins à diriger les patients électrohypersensibles vers les départements de psychiatrie ! »

législative est entrée en vigueur définissant un cadre de protection des travailleurs contre les risques induits par les champs électromagnétiques : il existe depuis deux articles de loi (R. 4453-3 et R. 4453-4) obligeant l'employeur à protéger ses employés contre ce type de risques. Malheureusement, et malgré les conclusions sans équivoque de l'étude menée par le Pr Belpomme démontrant l'existence indubitable du SICEM, je ne constate pas de réelle prise de conscience : il existe toujours une certaine forme de déni conduisant encore de nombreux médecins à diriger les patients électrohypersensibles vers les départements de psychiatrie ! Cela est d'autant plus dommageable que nous disposons aujourd'hui d'un certain nombre de marqueurs biologiques caractérisant le SICEM : outre l'histamine et la CRP ultra-sensible, la protéine S100 B attestant de l'ouverture de la barrière hématoencéphalique et les marqueurs du stress nitrosatif⁴ dans les urines en sont autant de preuves biologiques.

▪ **Pour expliquer le SICEM, une maladie à votre avis environnementale, plusieurs hypothèses ont été avancées : l'allergie, la réaction aux métaux lourds et un état infectieux imbriqué avec l'électrohypersensibilité. Pouvez-vous nous en parler ?**

Au tout début, avec le professeur Belpomme, nous avons en effet associé le SICEM à une allergie car, dès lors que les personnes étaient exposées à un champ électromagnétique, elles déclenchaient des symptômes qui disparaissaient quand elles s'en protégeaient. Mais, j'ai ensuite commencé à pratiquer sur mes patients électrohypersensibles un encéphaloscanner qui m'a permis de découvrir que ces personnes sujettes à de terribles maux de tête avaient un profil tout à fait différent de celui des migraineux : leur cerveau était très mal irrigué, ce qui corroborait le ressenti de ces patients d'avoir perdu leur mémoire et leur capacité de concentration et de réflexion. Nous avons donc exploré avec le Professeur Belpomme toute cette composante vasculaire avec notamment l'histamine, la CRP ultra-sensible et cette notion de stress nitrosatif conduisant à la production de radicaux libres induisant, eux-mêmes, une baisse des défenses immunitaires.

Alors que certaines personnes arrivent relativement bien à éliminer les radicaux libres, d'autres vont au contraire développer des symptômes d'électrohypersensibilité. Je dois enfin dire, qu'étant infectiologue de formation, je me suis intéressée à la maladie de Lyme. Et j'ai découvert qu'un tiers de mes patients atteint par cette pathologie parasitaire avait développé une électrohypersensibilité. Je me suis donc demandé si l'électrohypersensibilité était liée à une pathologie infectieuse, mais il s'avère en réalité que

l'environnement électromagnétique provoque une ouverture de la barrière hématoencéphalique permettant un passage bactérien parasitaire (des bactéries *Borellia* et *Bartonella* notamment) ou de métaux lourds (lorsque par exemple les gens ont des plombages dentaires) dans le cerveau, conduisant à l'électro-hypersensibilité. Il faudrait évidemment faire des recherches scientifiques plus poussées mais malheureusement aucun argent n'est investi dans ce domaine, raison pour laquelle j'ai créé la fondation IRIM (Independent Research for Integrative Medicine) en Suisse pour soutenir la recherche à ce sujet.

▪ **Vous prétendez que nous sommes aujourd'hui face à un déni et que beaucoup de patients mal évalués sont orientés vers la psychiatrie. Comment diagnostiquer le SICEM et quels en sont les principaux symptômes ?**

Je voudrais d'abord dire que le SICEM ou syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques est souvent associé à des phénomènes de chimico-sensibilité : les personnes sensibles à la pollution électromagnétique sont également affectées par la pollution chimique. Ensuite, il est important de comprendre que nous sommes, potentiellement, tous électro-hypersensibles. Si les personnes atteintes d'électro-hypersensibilité ont un réel ressenti se manifestant par d'importants symptômes, le reste de la population n'est pas moins menacée par cette pollution silencieuse et indolore, dans leur cas. Sans en avoir conscience, ce segment de population qui ne se protège pas des ondes puisqu'il ne se sent pas concerné risque tout autant de développer des maladies neurodégénératives et des cancers. S'agissant des symptômes caractéristiques du SICEM, la plupart des gens se plaignent de terribles maux de tête, mais on recense également des problèmes de sommeil, des acouphènes, des palpitations, des troubles visuels et dermatologiques (éruption cutanées, sensation de démangeaisons ou de picotements) et enfin des troubles neurologiques divers (problèmes de concentration, paralysie du visage, fourmillements). C'est le plus souvent le haut du corps et la tête qui sont touchés, mais le reste du corps peut aussi être affecté. L'impact des portables sur les testicules est par exemple source de stérilité chez l'homme et, de manière générale, les troubles sont parfois si invalidants que certaines personnes sont contraintes d'arrêter de travailler et de se confiner dans un environnement protégé.

« Sans en avoir conscience, ce segment de population qui ne se protège pas des ondes puisqu'il ne se sent pas concerné risque tout autant de développer des maladies neurodégénératives et des cancers. »



Feuilles et fruits de neem, une plante ayurvédique qui protège contre l'électro-hypersensibilité.

▪ **De ce point de vue, la généralisation de la 5G augmente-t-elle, à votre avis, les risques pour la santé ?**

C'est une catastrophe en effet. En Suisse, l'arrivée de la 5G dans certains quartiers de Genève a provoqué des soulèvements de population tels qu'ils ont fait les gros titres des journaux. Certains Genevois n'arrivaient plus à dormir et souffraient tellement qu'ils se sont regroupés pour demander un moratoire sur la 5G. En France, dans mon cabinet, j'ai été frappée par le fait que mes patients souffrant d'électro-hypersensibilité que j'avais réussi à stabiliser sont revenus me voir en masse en me disant que leurs symptômes revenaient. Sans compter tous les nouveaux cas qui sont apparus ! C'est donc un énorme problème.

Cela dit, il me semble que la flambée d'électro-hypersensibilité a véritablement commencé avec la 4G. De fait, aujourd'hui la 5G n'est pas utilisée dans toute sa potentialité : on parle d'ailleurs beaucoup plus de 4G+. Mais il n'en reste pas moins que l'éventail de fréquences de la 5G est beaucoup plus important. Nous n'en sommes qu'au début, on augmente petit à petit les fréquences et, comme à la Réunion où la 5G a été testée dès juin 2019, beaucoup de gens m'ont indiqué qu'ils enduraient des souffrances insupportables.

▪ **Concrètement et avec les moyens dont nous disposons aujourd'hui, comment prévenir et soigner l'électro-hypersensibilité ? À quel résultat aboutissez-vous avec vos patients ? Vous parlez de la détox, de phytothérapie, ou encore de déparasitage notamment avec la cure Clark.**

Nous l'avons vu, en raison de l'ouverture de la barrière hémato-encéphalique, la problématique de l'hypersensibilité est imbriquée avec celle du parasite. Je commence donc toujours par un traitement de déparasitage de phytothérapie que j'adapte en fonction de chaque cas : j'utilise beaucoup le Neem (une plante ayurvédique), le curcuma, la teinture de noix et le clou de girofle. S'agissant du protocole, de manière générale, la cure de déparasitage du Dr Clark (voir l'encadré) est particulièrement adaptée et certains patients se portent beaucoup mieux avec ce type de traitement. Il y a également

le problème des métaux lourds, il faut donc regarder ce qu'il se passe en bouche : certaines personnes ressentent de l'électricité ou un goût métallique. Je les adresse donc chez un dentiste qui fait une mesure de courant galvanique en bouche permettant d'évaluer les problèmes de bimétallisme (quand plusieurs métaux différents sont présents en bouche, ils peuvent former un courant électrique avec la salive, potentiellement corrosif et irritant, NDLR) et de prévoir, au besoin, le retrait de certains amalgames. J'entame ensuite une cure de détox douce en donnant notamment de la zéolithe (une poudre volcanique en cure de 10 à 15 jours par mois).

Toutefois, il arrive que cela ne suffise pas : les personnes les plus gravement atteintes se protègent en restant chez elles ou en allant vivre en zone blanche⁵, à l'abri des rayonnements électromagnétiques. Les gens électrosensibles sont parfois dans des états graves et il faut savoir s'adapter à chaque patient.

▪ Concrètement comment s'équiper, protéger son habitation, s'habiller ?



Il existe à mon avis un livre incontournable écrit par David Bruno, *Comment se protéger des ondes électromagnétiques ?* que je recommande à chacun de lire. Il y préconise, bien sûr, de mettre en place une stratégie de câblage permettant de supprimer la wifi et d'éteindre les appareils électriques dès lors que l'on

a fini de les utiliser. Mais aussi de ne pas recharger son portable dans sa chambre la nuit ou de le mettre dans sa poche la journée, d'utiliser des kits mains libres pour téléphoner, de porter des lunettes protectrices lorsque l'on se trouve devant un écran. Il existe également des peintures de protection pour les habitations et des vêtements protecteurs avec des poches spéciales pour les portables permettant de diminuer l'impact des champs électromagnétiques.

La cure de Clark à faire sur un mois

Prendre le matin avant le petit-déjeuner :

- Teinture mère de brou vert de noix noire bio extra forte : Brou vert de noix noire bio 125 ml / une cuillère à café par jour.



Absinthe en gélules concentré : Feuilles d'absinthe médicinale bio. 350 mg par gélule / 4 gélules par jour.



Clous de girofle médicinaux bio : 500 mg par gélule / 2 gélules par jour.



Détox reins, persil concentré bio : 1 000 mg par gélule / 2 gélules par jour.

« Il n'y a pas un centime d'euro débloqué pour de la recherche dans l'électro-hypersensibilité. Il n'y a pas de prise de conscience. »

Il est enfin possible de faire venir des spécialistes lorsque, par exemple, il y a un problème d'antenne relais près des habitations. Enfin, boire de l'eau est essentiel car c'est une mise à la terre naturelle. Les plantes (aloe vera) ou les pierres (tourmaline) peuvent être utilisées. Il faut enfin manger frais et bio et éviter tout ce qui est plats préparés car les personnes électrosensibles sont très déminéralisées. À ce titre, je donne beaucoup d'eau de Quinton isotonique à mes patients.

- **En 2015, la loi Abeille n°2015-136, relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, a été votée. Elle visait à limiter les effets de l'exposition aux ondes électromagnétiques. Selon vous cette loi a-t-elle eu un effet suffisant ? Où en sommes-nous aujourd'hui de la prise de conscience politique ?**

La loi Abeille a permis de reconnaître ces maladies émergentes de l'environnement mais, comme je vous le disais, il n'y a pas un centime d'euro débloqué pour de la recherche dans le domaine de l'électro-hypersensibilité. Il n'y a pas de prise de conscience. On fait tout pour que les gens restent de bons consommateurs et achètent un maximum de téléphones et de tablettes... En France, les médecins sont bien souvent ignorants : il n'existe aucune formation à l'université. Aujourd'hui, cela me paraît beaucoup plus important de former la population que de passer par les pouvoirs publics qui sont dépassés. La seule chose que je demande c'est de ne pas envoyer ces patients en psychiatrie !

Pour aller plus loin

Où s'équiper pour se protéger :

Le site Navoti propose un ensemble de solutions anti-ondes pour réduire votre exposition aux ondes électromagnétiques : cordons d'alimentation blindés, câbles de mise à la terre, détecteurs de champs, pastilles à coller pour téléphone portable...

<http://navoti-shop.com>



... Clélia Fortier
Journaliste